

# 1955\*



MINI  
MAG

n°16

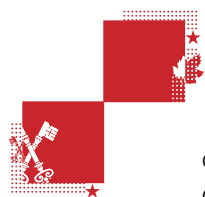
SEPTEMBRE 2020

\* une publication de la commune de Chamoson



## invitation

aux assemblées bourgeoise et primaire  
**lundi 14 septembre 2020 à 19h et 19h30**



- 03 **éditorial** - une période particulièrement marquante
- 05 convocations aux assemblées bourgeoisiiale et primaire
- 06 **commentaire** sur les comptes 2019
- 07 **comptes 2019** - bilan et financement
  - 08 aperçu du compte administratif
  - 09 comptes selon les tâches
  - 10 comptes selon les natures
  - 12 endettement - intérêts passifs
- 13 **bourgeoisie** - comptes 2019
- 16 **travaux publics** - le point sur l'après-lave torrentielle
- 18 **enseignement et formation**
  - le centre scolaire du Tsené est bel et bien né
- 20 **tourisme** - des nouveautés sur les sentiers
- 22 **portrait** - Philippe Gaillard, des fantômes du Rwanda
  - à la douceur de Saint-Pierre
- 24 **patrimoine bâti** - 400 bâtiments inventoriés
- 25 **recyclage** - collecte GastroVert pour les restes alimentaires
- 26 **brèves** - 1911 n'est plus, nouveau site communal, Covid-19 et solidarité
- 28 **campagne** - luttons contre le *littering*



photo Denis Emery

### Une période particulièrement marquante

Chères citoyennes, chers citoyens,

Notre communauté traverse une période particulièrement marquante. Les mots sont faibles pour décrire l'intensité de notre vécu jusqu'à ce jour. En effet, l'enthousiasme né de la réalisation et de l'efficacité des travaux sur le torrent de St-André s'est trouvé annihilé par le drame survenu aux abords de la Losentze. En outre, les dommages causés à notre territoire et la nécessité, à chaque nouvel événement, de réévaluer le danger et d'améliorer notre protection ont provoqué des travaux colossaux. Ces chantiers sont pour l'essentiel réalisés malgré les imprévus de la crise sanitaire.

Le choc de la pandémie et celui du confinement ont permis à tous de se rendre compte qu'une simple prestation peut devenir une nécessité vitale; les services communaux, les citoyennes et citoyens ont pris conscience du lien étroit qui les unit. Par bonheur, l'individualisme forcené a été mis en veilleuse et certaines initiatives privées admirables méritent toute notre considération. Notre communauté ressort donc humainement renforcée de ces épreuves, avec une capacité de résilience certainement utile dans le futur.

Mais 2019, c'est aussi un programme d'investissements historiquement des plus ambitieux. Lors de cette prochaine assemblée primaire, le Conseil communal se réjouit de vous détailler les tenants et aboutissants de l'année passée et de partager avec vous les défis futurs à réaliser.

Claude Crittin, *Président de l'exécutif*



AVTC-Christiane-Hofmann

Visite guidée de l'église romane de St-Pierre-de-Clages le vendredi à 16h. Inscriptions auprès de l'Office du tourisme.

# convocations

## **L'assemblée bourgeoisiale de Chamoson**

est convoquée le lundi 14 septembre 2020 à 19h, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 18 décembre 2019
- 2 Comptes de la Bourgeoisie 2019
- 3 Rapport de l'organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2019
- 5 Dépôt de terre, La Glapière, expropriation de terrains - présentation et décision
- 6 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2019 de la Bourgeoisie et le procès-verbal peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h), au greffe communal, et ce, jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, août 2020  
*L'Administration bourgeoisiale*

## **L'assemblée primaire de la commune de Chamoson**

est convoquée le lundi 14 septembre 2020 à 19h30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'assemblée primaire du 18 décembre 2019
- 2 Comptes de la Municipalité 2019
- 3 Rapport de l'organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2019
- 5 Crédit d'engagement pour la transformation du bâtiment administratif Fr. 4'000'000.- ainsi que le financement y relatif. Emprunt maximum Fr. 4'000'000.-, approbation
- 6 Règlement intercommunal des Coteaux du Soleil pour Etat-Major de conduite régional (EMCR) sur la gestion des situations particulières et extraordinaires
- 7 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2019 de la Municipalité et le procès-verbal peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h), au greffe communal, et ce, jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, août 2020  
*L'Administration communale*

# commentaire

sur les comptes 2019

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2019 de la commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi et le conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 5 mai 2020.

L'exercice 2019 présente une marge d'autofinancement de Fr. 2'692'595.73. Elle ne permet pas de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 2'767'205.21.

**L'excédent de charges pour l'année 2019 se monte ainsi à Fr. 74'609.48.**

Après le paiement des dépenses nettes d'investissements pour Fr. 8'279'806.21, l'exercice 2019 présente une augmentation de la dette de Fr. 5'185'269.33.

**Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 18'228'366.06.**

# comptes 2019

## APERÇU DU BILAN ET DU FINANCEMENT

	ÉTAT 31.12.2018	ÉTAT 31.12.2019
<b>Actif</b>	<b>28'912'561.75</b>	<b>39'238'799.79</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>8'211'417.60</b>	<b>13'396'394.34</b>
Disponibilités	656'361.08	3'137'270.46
Avoirs	5'354'014.53	8'567'395.73
Placements	72'490.00	72'490.00
Actifs transitoires	2'128'551.99	1'619'238.15
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>18'506'052.30</b>	<b>24'018'653.30</b>
Investissements propres	17'262'303.00	22'801'204.00
Prêts et participations permanentes	1'243'749.30	1'217'449.30
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>2'195'091.85</b>	<b>1'823'752.15</b>
Avances aux financements spéciaux	2'195'091.85	1'823'752.15
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Découvert du bilan	-	-
<b>Passif</b>	<b>28'912'561.75</b>	<b>39'238'799.79</b>
<b>Engagement</b>	<b>21'254'514.33</b>	<b>31'624'760.40</b>
Engagements courants	1'877'860.80	3'342'203.70
Dettes à court terme	-376'903.49	221'048.27
Dettes à moyen et à long terme	17'465'472.00	19'972'338.00
Engagements envers des entités particulières	121'261.50	124'293.05
Provisions	555'000.00	555'000.00
Passifs transitoires	1'611'823.52	7'409'877.38
<b>Financements spéciaux</b>	<b>2'152'711.16</b>	<b>2'183'312.61</b>
Engagements envers les financements spéciaux	2'152'711.16	2'183'312.61
<b>Fortune</b>	<b>5'505'336.26</b>	<b>5'430'726.78</b>
Fortune nette	5'505'336.26	5'430'726.78

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		COMPTE 2018	BUDGET 2019	COMPTE 2019
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	14'912'428.22	14'243'900.00	16'659'955.33
Revenus financiers	+ CHF	17'539'144.42	16'119'900.00	19'352'551.06
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>2'626'716.20</b>	<b>1'876'000.00</b>	<b>2'692'595.73</b>

<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'626'716.20	1'876'000.00	2'692'595.73
Amortissements ordinaires	- CHF	1'958'884.00	3'424'300.00	2'767'205.21
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	<b>1'548'300.00</b>	<b>74'609.48</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>667'832.20</b>	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Dépenses	+ CHF	2'320'615.90	14'331'300.00	14'249'991.51
Recettes	- CHF	718'471.90	4'430'000.00	5'970'185.30
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>1'602'144.00</b>	<b>9'901'300.00</b>	<b>8'279'806.21</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

FINANCEMENT				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'626'716.20	1'876'000.00	2'692'595.73
Investissements nets	- CHF	1'602'144.00	9'901'300.00	8'279'806.21
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	-	<b>8'025'300.00</b>	<b>5'587'210.48</b>
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>1'024'572.20</b>	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2018		BUDGET 2019		COMPTE 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'101'020.08	101'801.95	1'119'650.00	94'500.00	1'253'276.90	131'824.78
Sécurité publique	967'832.24	271'568.18	1'014'750.00	245'400.00	944'003.13	225'605.70
Enseignement et formation	3'187'620.07	71'615.65	4'275'850.00	637'500.00	3'730'580.29	77'923.45
Culture, loisirs et culte	995'311.85	65'042.35	989'300.00	62'350.00	994'459.81	841'093.30
Santé	294'829.76	-	321'500.00	-	352'384.76	-
Prévoyance sociale	2'621'999.51	984'427.95	2'581'850.00	900'300.00	2'680'004.13	968'768.10
Trafic	2'135'213.71	237'868.00	1'963'800.00	230'700.00	1'844'152.25	259'414.25
Protection et aménagement de l'environnement, y.c eau, égouts, déchets	3'923'734.68	3'240'337.81	3'395'300.00	2'741'000.00	5'525'240.60	4'078'936.49
Economie publique, y.c services industriels	692'293.70	293'880.74	789'600.00	357'400.00	583'259.81	230'722.31
Finances et impôts	951'656.62	12'272'601.79	1'216'600.00	11'424'500.00	1'519'848.86	13'295'246.68
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>16'871'312.22</b>	<b>17'539'144.42</b>	<b>17'668'200.00</b>	<b>16'119'900.00</b>	<b>19'427'160.54</b>	<b>19'352'551.06</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>667'832.20</b>	-	-	<b>1'548'300.00</b>	-	<b>74'609.48</b>
<b>Excédent de revenus</b>	-	-	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2018		BUDGET 2019		COMPTE 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	928.50	4'300.00	35'000.00	-	276'78.90	-
Sécurité publique	62'017.50	-	17'500.00	-	102'923.70	95'922.70
Enseignement et formation	12'103'338.78	-	8'080'000.00	1'000'000.00	8'069'732.40	1'000'000.00
Culture, loisirs et culte	71'435.95	-	50'000.00	-	-21'55.35	-
Santé	-	-	-	-	-	4'300.00
Prévoyance sociale	127'67.47	-	321'500.00	-	289'35.01	-
Trafic	227'247.50	-	275'500.00	-	334'101.65	1'421'000.00
Protection et aménagement de l'environnement, y.c eau, égouts, déchets	706'030.40	714'171.90	5791'200.00	3'430'000.00	5'638'775.20	3'448'962.60
Economie publique, y.c services industriels	29'950.00	-	50'000.00	-	50'000.00	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>2'320'615.90</b>	<b>719'471.90</b>	<b>14'331'300.00</b>	<b>4'430'000.00</b>	<b>14'249'991.51</b>	<b>5'970'185.30</b>



COMPTE DE FONCTIONNEMENT  
SELON LES NATURES

COMPTE 2018 BUDGET 2019 COMPTE 2019

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3453650.30		3707200.00		3537643.15	
Biens, services et marchandises	4313812.24		3772400.00		5780987.48	
Intérêts passifs	337330.52		495000.00		300241.80	
Amortissements	1958884.00		3424300.00		2767205.21	
Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1315549.50		1220400.00		1160004.91	
Subventions accordées	4540271.30		4157500.00		4356951.54	
Subventions redistribuées	14840.00		12000.00		-	
Attributions aux financements spéciaux	426477.57		192800.00		401941.15	
Imputations internes	510496.79		686600.00		1122185.30	
Impôts		11096702.10		10356000.00		12040244.35
Patentes et concessions		168374.25		187500.00		176638.45
Revenus des biens		333719.67		275400.00		364308.09
Contributions		3108187.34		2836800.00		2820627.47
Parts à des recettes et contributions sans affectation		705274.95		610700.00		768612.00
Restitutions de collectivités publiques		482180.65		480100.00		458328.45
Subventions		891953.05		280500.00		1601606.95
Subventions à redistribuer		14840.00		12000.00		-
Prélèvements sur les financements spéciaux		227415.62		394300.00		-
Imputations internes		510496.79		686600.00		1122185.30
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>16'871'312.22</b>	<b>17'539'144.42</b>	<b>17'668'200.00</b>	<b>16'119'900.00</b>	<b>19'427'160.54</b>	<b>19'352'551.06</b>

Excédent de charges

Excédent de revenus

Excédent de charges	-	-	-	1'548'300.00	-	74609.48
Excédent de revenus	667'832.20					

COMPTE DES INVESTISSEMENTS  
SELON LES NATURES

COMPTE 2018 BUDGET 2019 COMPTE 2019

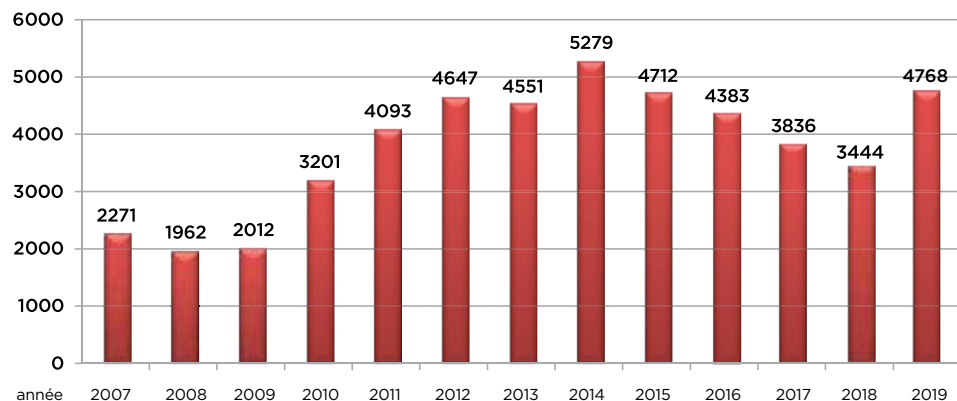
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	2'193'901.58		141153200.00		14176013.35	
Prêts et participations permanentes	-		-		18465.41	
Subventions accordées	1267714.32		1781100.00		55512.75	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Autres dépenses activables	-		-		-	
Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
Contributions de tiers		127'624.25		230'000.00		201'316.60
Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		4300.00
Facturation à des tiers		-		-		-
Remboursement de subventions acquises		-		-		-
Subventions acquises		590847.65		4200000.00		5764568.70
Subventions à redistribuer		-		-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>2'320'615.90</b>	<b>718'471.90</b>	<b>14'331'300.00</b>	<b>4'430'000.00</b>	<b>14'249'991.51</b>	<b>5'970'185.30</b>

Excédent de dépenses

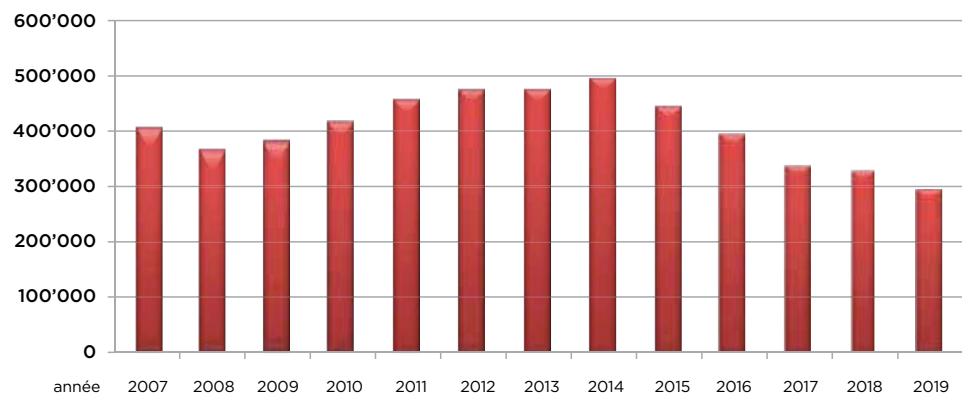
Excédent de recettes

Excédent de dépenses	-	1'602'144.00	-	9'901'300.00	-	8'279'606.21
Excédent de recettes						

DETTE NETTE PAR HABITANT 2007-2019 - EN FRANCS



ÉVOLUTION DES INTÉRÊTS PASSIFS - EN FRANCS



COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Compte 2018		Budget 2018		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>CHARGES</b>	<b>147'644.38</b>		<b>143'000.00</b>		<b>135'229.70</b>	
Charges de personnel	4'537.50		8'000.00		5'400.00	
Biens, services et marchandises	78'286.40		58'500.00		67'545.44	
Intérêts passifs	9'101.65		12'500.00		10'192.50	
Amortissements	54'214.48		62'500.00		50'621.30	
Dédommagements à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
Subventions accordées	400.00		400.00		400.00	
Attributions aux financements spéciaux	104.35		100.00		70.46	
<b>REVENUS</b>		<b>214'294.95</b>		<b>223'300.00</b>		<b>216'611.16</b>
Revenus des biens		111'169.35		123'300.00		116'611.16
Contributions		103'125.60		100'000.00		100'000.00
Subventions acquises						
<b>Total</b>	<b>147'644.38</b>	<b>214'294.95</b>	<b>143'000.00</b>	<b>223'300.00</b>	<b>135'229.70</b>	<b>216'611.16</b>
<b>Excédent de revenus / de charges</b>	<b>66'650.57</b>		<b>80'300.00</b>		<b>81'381.46</b>	

COMPTE D'INVESTISSEMENTS	Compte 2018		Budget 2018		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>DEPENSES</b>	<b>62'914.48</b>		<b>100'000.00</b>		<b>18'221.30</b>	
Investissements propres	62'914.48		100'000.00		18'221.30	
<b>RECETTES</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>
Subventions acquises		0.00		0.00		0.00
<b>Total</b>	<b>62'914.48</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18'221.30</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>62'914.48</b>		<b>100'000.00</b>		<b>18'221.30</b>

COMPTE FINANCIER	Compte 2018		Budget 2018		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges/recettes	147'644.38	214'294.95	143'000.00	223'300.00	135'229.70	216'611.16
- amortissements	54'214.48	0.00	62'500.00	0.00	50'621.30	0.00
<b>Total net</b>	<b>93'429.90</b>	<b>214'294.95</b>	<b>80'500.00</b>	<b>223'300.00</b>	<b>84'608.40</b>	<b>216'611.16</b>
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>120'865.05</b>		<b>142'800.00</b>		<b>132'002.76</b>	
Investissements nets	62'914.48		100'000.00		18'221.30	
<b>Excédent de recettes/dépenses du compte financier</b>	<b>57'950.57</b>		<b>42'800.00</b>		<b>113'781.46</b>	
+ Report au bilan des investissements nets	62'914.48		100'000.00		18'221.30	
- Amortissements comptables	54'214.48		62'500.00		50'621.30	
<b>Bénéfices / pertes comptables</b>	<b>66'650.57</b>		<b>80'300.00</b>		<b>81'381.46</b>	



AVTC-Christian Hofmann

Le Sentier du Cep à la Cime fait l'objet d'un vaste projet de refonte. Si l'ensemble est encore tenu secret, on peut d'ores

et déjà révéler que le nouvel itinéraire sera beaucoup plus dynamique et impliquera la participation des milieux agricoles.



# le point sur l'après- lave torrentielle

«Au lendemain de la lave torrentielle meurtrière de l'été dernier, nous sommes allés sur le terrain avec Nicolas Dayer, ingénieur à la division «Mesures de protection» du Service des dangers naturels du canton, et Philippe Bianco, ingénieur en hydrologie au bureau Idealp. Là, nous avons pris la mesure de la catastrophe, explique avec gravité Christophe Michellod, conseiller communal en charge des travaux publics. Le lit de la Losentze avait, par endroits, quadruplé son empreinte sur le terrain; derrière les Vérines, toutes les infrastructures qu'avaient installées nos ancêtres avaient été rasées, arrachées, j'ai même vu un trou béant de... 14 mètres de profondeur! Les troncs qu'on a pu voir arriver dans le Rhône ne venaient pas d'arbres emportés: il s'agissait de rondins de mélèze placés dans le lit il y a plus de soixante ans, qui avaient été recouverts de seuils en béton armé, et qui n'avaient pas pourri puisque non oxygénés.» Christophe Michellod le répète à l'envi: la force de la lave torrentielle du 11 août 2019 est sans précédent.

Un an plus tard, grâce à la détermination de tous et à des entreprises engagées, la quasi-totalité des travaux sont achevés. Le point sur certains secteurs.

## Secteur des Grands Proz

La route, conçue pour supporter des véhicules de 18 tonnes au maximum, a dû être renforcée pour permettre le va-et-vient des camions de chantier, de 32 tonnes. Dans le lit de la rivière, cinq seuils ont pu être refaits avant l'hiver. Au printemps, la route a dû à nouveau être renforcée, ce qui fut fait grâce à des caissons conçus par le Triage forestier. Aujourd'hui, les travaux sont achevés: de nombreux seuils ont été implantés, les digues refaites et renforcées.

## Secteur pont Angélie

Les seuils ont été rétablis, tout comme les captations d'eau pour le réservoir du Zuppon.

## Torrent Saint-André

Malgré les travaux de 2018, les digues ont été malmenées par les laves torrentielles. Le fond de la rivière a été «raboté» et s'est abaissé de 3 mètres, fragilisant l'assise des murs de digues. Celles-ci ont donc été renforcées.



De nouveaux seuils ont par ailleurs été réalisés au sommet du Grugnay et vers la confluence du Saint-André et de la Losentze: des structures dites «noyées» ont remplacé les anciennes, afin de laisser la lave visqueuse s'écouler le plus rapidement possible.

## Travaux en cours

- pont de Champ Neuf: la route doit encore être remise en état
- route cantonale le long de la route des mayens, en dessous des Vérines: la digue sera terminée pour fin septembre

- Tiers de Mart: les derniers travaux de sécurisation de la place de jeux, du parking et de la route d'évacuation seront achevés pour l'automne.
- Pont de Praz (liaison Chamoson-Leytron): des travaux de sécurisation provisoires ont déjà été effectués, mais la zone est encore à risque. Le projet final doit encore être présenté/validé. Les travaux reprendront en septembre.

## STEP, eaux de pluie et bonnes pratiques

Si la STEP de Chamoson fonctionne bien la quasi-totalité du temps, son fonctionnement est mis à mal à certains moments charnières de l'année, notamment en cas de fortes pluies. La faute à un réseau séparatif encore peu étendu, si bien que les eaux de pluie s'engouffrent en masse dans les installations d'épuration et empêchent un fonctionnement adéquat.

Pour y remédier, différentes mesures ont été prises. «D'abord, nous profitons de chaque ouverture de route pour développer la collecte séparée des eaux claires, explique Christophe Michellod. Ensuite, nous vérifions

lors de toute nouvelle construction que cette problématique soit prise en compte, soit par infiltration des eaux de pluie directement dans le sol, soit par mise en place d'écoulements séparés en sous-sol. Enfin, nous aménageons des fosses d'infiltration près de certains quartiers pour permettre le drainage de ces eaux de pluie.» Et le conseiller de relever le professionnalisme du responsable de la STEP, Michel Pieren, qui a récemment testé – et adopté – un nouveau produit qui permet de renforcer la précipitation des charges, et donc l'extraction des boues.

# le centre scolaire

du Tsené est bel et bien né!

Ça y est! Les petits Chamosards ont découvert le 17 août dernier leur nouvelle école. Un soulagement pour la conseillère communale Sandra Maillard-Koller, qui a eu quelques sueurs froides durant l'été. «Plusieurs entreprises ont eu des cas de Covid-19, l'une d'elles a même dû abandonner le chantier.» Conséquence: des retards sur l'ensemble des travaux. Malgré tout, grâce à l'engagement de tous, les classes étaient prêtes pour la rentrée. Tour d'horizon.

## Le choix du Tsené

Tous les élèves de 8H ont participé à la recherche d'un nom pour le nouveau centre scolaire. Au milieu de «L'école buissonnière», «L'école des petits vigneron», ou encore «La Chamosentze», c'est «Le complexe scolaire du Tsené» qui a été retenu, Tsené signifiant «Saint-André» en patois, du nom du saint patron.

## Accès

L'accès au nouveau centre scolaire a fait l'objet d'une évaluation basée sur le règlement cantonal. Pour les quelques élèves situés au-delà du périmètre du bus scolaire, le transport doit être organisé par les parents. Cinq places de dépose sont prévues près de l'école. Pour les enfants qui se rendent à pied en classe – divers aménagements routiers (trottoirs, etc.) seront réalisés pour qu'ils puissent être beaucoup plus nombreux à le faire –, l'Association des parents d'élèves (APE) a mis en place un réseau de pédibus, qui prévoit leur accompagnement par des adultes, avec des itinéraires bien définis. L'accès se fait majoritairement par le chemin des Ecoliers et la rue de Tsavez. Les parents intéressés à rejoindre le groupe peuvent s'adresser à Virginie Gaillard, présidente APE, 079 469 49 62.



photovalch/Valérie Pinauda

## Le choix des balcons

Une école avec des balcons qui font le tour du bâtiment? Pas banal. «Nous avons calculé le prix des nacelles nécessaires au nettoyage des vitres en l'absence de balcons: les balcons sont rentabilisés après 8 ans!», se réjouit Sandra Maillard-Koller. Qui espère également que les enseignants se les approprieront et y installeront des jardinières ou autres éléments à vocation pédagogique.

## Jeux & sport

Un terrain synthétique est en cours de finition, en amont du bâtiment scolaire. Bordé de petits gradins, il est destiné à la pratique du volley et du basket. Sont également prévus (et peut-être déjà en place lorsque vous lirez ces lignes): des espaces de détente, des trampolines intégrés, un toboggan, et d'autres aménagements ludiques et originaux pour permettre aux enfants de se défouler. L'ensemble est surveillé par caméras. Des images que seul l'agent de police assermenté pourra visionner, dans le respect de la loi sur la protection des données.

## Aménagements intérieurs

Le nouveau complexe a été pensé pour être entièrement modulable: les 24 classes peuvent être divisées en deux (pour l'aménagement d'une classe d'appui, de médiation, d'un espace pour la logopédiste, etc.).

## PORTES OUVERTES

14 novembre 2020

pour découvrir les détails  
des aménagements intérieurs

**Partie officielle à 11h, puis visites  
guidées du bâtiment. Apéritif offert.**

Horaires additionnels pour les  
personnes à risque (Covid-19): 9h  
et 16h30 (sous réserve d'éventuelles  
modifications des normes sanitaires).



photovalch/Valérie Pinauda

Les tableaux sont évidemment interactifs, comme le veut l'enseignement moderne. Noirs et mats, comme dans le temps, ils peuvent être utilisés «à l'ancienne» avec des craies. Des plafonds actifs permettent de réguler la température des classes en toute saison, grâce à la circulation de l'eau du réseau d'irrigation dans des plaques de métal, une eau qui poursuit ensuite son chemin dans le réseau.

## Panneaux solaires

Si le toit de l'UAPE a été végétalisé, celui de l'école accueille une centrale photovoltaïque qui devrait couvrir l'entier des besoins énergétiques du bâtiment. SEIC-Télédis, dont Chamoson est l'une des communes actionnaires, a œuvré à la réalisation de l'installation.

## Abri PC

Un abri de protection civile (PC) supplémentaire a pu être aménagé sous l'UAPE. Ce dernier est directement relié à la nouvelle école, mais aussi à l'abri militaire situé dans le sous-sol de la salle polyvalente. Grâce à la mise en place d'un système de ventilation, ces locaux pourront être loués à l'armée.

## des nouveautés sur les sentiers

Le réseau de sentiers pédestres communal a fortement souffert, lui aussi, des laves torrentielles d'août 2019. Centre névralgique du réseau, le pont Angélie (du nom de l'ancienne propriétaire de la maison et du moulin tout proches), sur le sentier des Amoureux, a été emporté. Une étude a été réalisée afin de déterminer les différentes possibilités de remplacement, et le choix s'est porté sur une passerelle plus longue et plus en hauteur. Le secteur n'étant pas constructible, la compétence cantonale est en jeu. La structure devrait être en place au printemps 2021.

### Cep à la Cime revisité

Toujours dans le contexte de l'après 11 août, un nouveau plan des itinéraires pédestres est en cours de réalisation, avec la collaboration active de l'Office du tourisme et de Valrando. Celui-ci devra encore être homologué au niveau cantonal avant d'être frappé du sceau de l'officialité. Une bonne nouvelle cependant, le Sentier du Cep à la Cime fait l'objet d'un vaste projet de refonte, projet qui s'intègre dans le Plan de développement régional (PDR). L'ensemble est encore tenu secret! Sachez cependant que le Canton vient d'accorder son autorisation de construire et que le nouvel itinéraire sera beaucoup plus dynamique et impliquera la participation du milieu agricole.

Enfin, crise sanitaire oblige, les manifestations de l'été ont dû être drastiquement réduites. Cependant, loin de se décourager, l'Office du tourisme est parvenu à mettre sur pied un attrayant programme, dont vous aurez découvert la teneur dans votre boîte aux lettres. Alors... sortez couverts, mais sortez!



lambassade.ch



AVTC-Christian Hofmann

# Philippe Gaillard

des fantômes du Rwanda...

... à la douceur de Saint-Pierre



photovalichy/Valérie Pinauda

Délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Philippe Gaillard était chef de délégation à Kigali lorsque s'est produit le génocide du Rwanda, en 1994. Un massacre épouvantable qui, en une centaine de jours, fera 800'000 morts, exterminés «à la machette et au tournevis». Philippe Gaillard et la délégation du CICR, «des personnes remarquables» - 25 expatriés, 140 collaborateurs nationaux,

Hutus et Tutsis confondus -, sauveront environ 80'000 personnes, «une goutte d'humanité dans une mer de sang».

Vingt-cinq ans plus tard, l'ancien délégué nous reçoit dans sa maison de Saint-Pierre, distinguée par le Heimatschutz en 1994 pour sa restauration. Avant de pénétrer dans l'appartement, détour obligé par la cave, entre fromages affinés à la lie de syrah, bocaux prêts à être remplis de miel et bouteilles soigneusement rangées. «Deux choses sont toujours en ordre chez moi: la cave et la bibliothèque!»

## Lire Rimbaud à ses compagnons

Un quart de siècle après le génocide rwandais, on sent que ses fantômes rôdent encore autour de celui qui refusa de quitter son poste au plus fort du drame. «On est resté parce qu'on ne voulait pas abandonner les collaborateurs nationaux. De plus, on avait un réseau d'interlocuteurs très important, on pouvait parler avec tous les diables, j'avais les coordonnées de tous les preneurs de décision.» Alors que la folie furieuse ensanglante le pays jusqu'au dernier village, Philippe Gaillard et son équipe font face. Ils sauvent «les restants de la colère de Dieu», improvisent dans un couvent un hôpital où se pratiqueront plusieurs milliers d'interventions.

Si aujourd'hui sa voix se brise parfois à l'évocation de ces souvenirs, on se le représente alors, tout de courage et de sang-froid, négociant les yeux dans les yeux avec un militaire qui lui braque sa mitraillette sur le ventre.

Un chef de délégation un peu atypique, aussi. Ne lisait-il pas Rimbaud, le soir, à ses compagnons? N'avait-il pas placardé un panneau «Interdit aux armes» sur la porte du quartier sécurisé du CICR à Kigali?

## Un sourire et une clope aux lèvres

Après le génocide et quelques autres missions, Philippe Gaillard fait des enfants, comme pour se persuader que la vie est plus forte, puis quitte l'humanitaire en 2009. C'est le retour au pays, un retour qu'on aimerait dire paisible, même si l'ancien délégué portera jusqu'à la fin de ses jours les plaies du Rwanda, qui viennent le démanger certaines nuits sous forme de cauchemards.

A Saint-Pierre-de-Clages, où il s'est associé avec le vigneron-éleveur Didier Joris, il aime «jouer le tâcheron» dans les vignes. Ne suivant l'actualité du monde qu'avec un certain détachement, Philippe Gaillard préfère la lecture et la terre, s'émerveillant par exemple d'un essaim d'abeilles fraîchement récupéré. Et formulant un souhait: «disparaître sereinement, si possible le sourire et la clope aux lèvres».

Film

**La vendange - Les fantômes du Rwanda**  
disponible sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com)



# 400 bâtiments

## inventoriés

Préserver le patrimoine bâti, ça n'est plus seulement l'apanage des amoureux de vieilles pierres, c'est désormais une exigence fédérale. Afin d'y répondre, le Canton délègue aux communes la mission de réaliser un inventaire.

A Chamoson, 400 bâtiments jugés d'importance patrimoniale ont été répertoriés par un bureau spécialisé séduinois. Chacun deux dispose d'une fiche sur laquelle on trouve par exemple la localisation, la fonction ou l'extrait du cadastre, une description, des photos et surtout un degré de classement allant de 1 à 7. La note 1, la plus élevée, implique un recensement dans l'inventaire fédéral. C'est le cas par exemple de l'église de Saint-Pierre-de-Clages. Une note 2 relève d'une importance cantonale, comme le Rectorat. Les notes 3 et 4 s'appliquent à des bâtiments d'importance

communale, à l'image de l'école de St-Pierre-de-Clages, notée 3. Pour ces bâtisses, toute modification nécessite le préavis du Service des Bâtiments, monuments et archéologie du canton. Enfin les notes 5, 6 et 7 désignent des bâtisses dont la valeur patrimoniale est inconnue, insuffisante ou inexistante.

### Propriétaires soutenus

A ce stade, seul l'inventaire a été réalisé. Restent encore le classement et la mise sous protection, qui impliqueront des restrictions pour les bâtiments notés de 1 à 4. Des subventions pourront cependant être accordées afin de soutenir les propriétaires désireux de donner une nouvelle vie à ces bâtiments. Formellement, l'inventaire sera bientôt mis à l'enquête publique et une assemblée primaire sera appelée à valider la démarche.



Le Rectorat de St-Pierre-de-Clages fait partie de ce patrimoine inventorié.

AVTC-Christian Hofmann

# collecte GastroVert

## pour les restes alimentaires

La Commune de Chamoson va se doter du système de collecte des déchets alimentaires GastroVert. Celui-ci est destiné à répondre à une demande de la population afin de mieux et davantage trier ses déchets, via un système de valorisation.

Le service propose de fournir aux habitants une carte d'accès. Celle-ci remplira un double objectif: le contrôle du remplissage des bacs et un suivi de la matière récoltée. Des sacs compostables gratuits sont proposés sur l'installation. Les déchets seront ensuite acheminés vers l'UTO à Uvrier.

Une étude en cours, en collaboration avec l'UTO, permettra de définir avec précision l'emplacement des points de récolte. Ceux-ci devraient être au nombre de deux à Chamoson, un à Saint-Pierre-de-Clages et un aux Mayens. «On table sur une entrée en force de GastroVert pour fin octobre», révèle Christophe Bessero, le vice-président de la commune. «Ces endroits seront surveillés par des caméras afin de les sécuriser, de réduire les incivilités et le dépôt de déchets sauvages.» La déchetterie demeurera accessible pour y déverser ses déchets verts.

Pour l'administration communale, les dépenses engendrées par le système GastroVert seront compensées par une réduction des coûts liés au ramassage des ordures ménagères. De plus, les déchets alimentaires collectés permettront la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost utilisable dans l'agriculture. Selon plusieurs études, les résidus alimentaires représentent aujourd'hui 30% des déchets d'un ménage.



Le système, gratuit, sera accessible grâce à une carte magnétique.

# brèves

## 1911 n'est plus

Suite à la fermeture du bureau de poste d'Ovronnaz, et afin de faciliter la gestion territoriale, le code postal des Mayens-de-Chamoson, 1911, a été remplacé par 1955 et des noms ont été attribués aux rues. Les résidents à l'année peuvent ainsi abandonner leur batterie de cases postales et se doter d'une boîte aux lettres.



## Nouveau site communal

D'ici la fin de l'année, le site internet de la commune va être remanié pour devenir *responsive*, soit accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone, tablette). Il y gagnera également en prestations, avec un guichet citoyen étoffé et la mise en ligne de nombreux formulaires. Vous en trouvez un premier aperçu sur la page ci-contre.



## Covid-19 et solidarité

Durant la crise du Covid-19, la Commune et l'AVTC se sont associées afin de venir en aide aux personnes à risque. De mars à mai, pas moins de 100 livraisons par semaine ont été effectuées par des employés de l'administration, de la crèche et une poignée de bénévoles inscrits via une plateforme en ligne. Une help-line a également été mise sur pied pour répondre aux questions de la population.



websites: ©boomerang / photo arrière-plan: photowatch Valérie Pinauds



photo de couverture: photovetch/Valérie Pinauda

Tous ensemble, luttons contre l'abandon de déchets dans la nature ou les espaces publics (*littering*).  
La Commune et la Société de développement de Chamoson s'investissent au quotidien. Notre soutien est indispensable pour combattre ce fléau qui réduit notre qualité de vie, a des conséquences négatives sur l'environnement et porte atteinte à l'image de notre commune.

